



FORMATION DES BENEVOLES

Les 18 novembre, 2 et 8 décembre 2022

Quelle méthodologie pour mettre en œuvre une action au sein d'un collectif ?

Cette formation s'adresse aux bénévoles, adhérents, salariés du GRAIN de la Vallée mais également à tout porteur de projet (personne physique ou morale) souhaitant mettre en œuvre une action au sein d'un collectif et faire participer ses usagers.

Elle est animée par Valentine Pilliard, fondatrice et directrice du GRAIN de la Vallée et Cécile Silvestri, consultante en projets culturels.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour diriger et gérer une association sur un modèle collégial et comprendre la démarche « tiers-lieu »
- Apprendre les méthodes de base de la gestion de projet

Nombre de participants : 12 au maximum.

Il est demandé à chacun.e de venir avec un projet, une action à réaliser à plus ou moins long terme.

Exemples d'actions : organisation d'une soirée cinéma au sein d'un centre social, création d'une mare dans des jardins partagés, mise en place d'un salon « bien-être » au cœur d'un tiers-lieu.

Le contenu

Cette formation se présente sous forme de 4 modules, sur 3 jours, soit 3h x 4 = 12 heures d'accompagnement. Nous instaurerons une dynamique de groupe en nous appuyant sur des méthodes d'intelligence collective et le brassage de compétences complémentaires. La priorité sera donnée aux échanges et interrogations, partant du principe que tous les participants n'ont pas les mêmes savoirs et compétences mais ont toutes et tous l'envie de faire. Des petits exercices pratiques seront demandés aux participants pour passer rapidement de la théorie à la pratique.

1er module > 18 novembre 2022, de 14h à 17h

Les différents types d'organisation de projets collectifs ?

- Typologie des structures
- Gouvernance alternative
- Modèle économique hybride
- Participation des usagers
- Un exemple concret : le Grain de la Vallée, un tiers-lieu citoyen nature/culture

2è module > 2 décembre 2022, de 14h à 17h

La gestion d'un projet au sein d'une association : quelle méthodologie ? partie 1

- Le projet et les premières étapes de questionnement
- L'analyse de la situation, les bénéficiaires, les publics
- Le ou les porteurs du projet et les objectifs

3è module > 8 décembre 2022, de 9h30 à 12h30

La gestion d'un projet au sein d'une association : quelle méthodologie ? partie 2

- L'espace, le temps et les moyens humains, financiers (recherche de financement), logistiques
- La fonction employeur
- Les partenaires, l'évaluation et la rédaction

4è module > 8 décembre 2022, de 14h à 17h

La gestion d'un projet au sein d'une association : quelle méthodologie ? partie 3

- L'aspect administratif, juridique et financier
- La gestion budgétaire (obligations comptables etc)
- Le suivi financier et les outils de gestion



FORMATION DES BENEVOLES > 18 novembre, 2 et 8 décembre 2022

Quelle méthodologie pour mettre en œuvre une action au sein d'un collectif ?

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Représentant la structure :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone :

Participation aux frais : (cocher la case qui vous concerne) :

25 € si non adhérent au GRAIN de la Vallée à régler par virement uniquement sur le compte ci-après

IBAN – Identification international de compte FR52 2004 1010 0828 5184 6X02 977

BIC - Identification international de l'établissement PSSTFRPPMAR

DOMICILIATION La Banque Postale – Centre Financier 13900 Marseille Cedex 20

TITULAIRE DU COMPTE Le GRAIN de la Vallée

(une facture vous sera envoyée à réception de votre règlement)

Gratuit pour les adhérents du GRAIN de la Vallée

Je m'engage à assister aux modules suivants

1er module > 18 novembre 2022, de 14h à 17h 2è module > 2 décembre 2022, de 14h à 17h

3è module > 8 décembre 2022, de 9h30 à 12h30 4è module > 8 décembre 2022, de 14h à 17h

Les places étant limitées, seront prioritaires les personnes qui s'engagent à être présentes sur tous les modules.

L'envoi de cette fiche d'inscription et du règlement validera mon inscription.

Inscription par mail à Cécile Silvestri : cecilesilvestri@gmail.com

Je note que cette somme ne sera pas remboursée en cas d'annulation de ma part. En revanche, si le GRAIN de la Vallée décide d'annuler, pour un cas de force majeure, ma participation sera remboursée.

Date:

Signature

Le GRAIN de la Vallée // Tiers-lieu citoyen // Nature-Culture

Groupement Rural et Artistique d'Intervention et de Négociation de la Vallée de l'Huveaune
Ancienne école de la Reynarde // 196 traverse de la Penne // 13011 Marseille // legraindelavallee@gmail.com
N°SIRET 851 192 526 00024 // Code APE 9499Z